



Lettre Municipale

Mai 2014

CALMONT de Plancatge



Le nouvel espace
Cantine
Garderie
à Ceignac



Les jeunes
quilleurs du
S.Q.M.P. ouvrent le
concert de Nadau
par le célèbre « Se
canto » (19 avril)



Calmont :
restauration du puits
par
Michel AUDIBERT
et réparation de
l'abri-bus par
l'entreprise FASTRÉ



Des « Contes
partagés » à la
Médiathèque
(27 février)



Vie Communale

Finances

Portraits /
Vie associative

Informations
pratiques



Séjour Ski alpin
à Brameloup à
l'initiative de
l'animatrice
de la commune
(du 10 au 12 mars)

Le Mot du Maire

Bravo ! Félicitations à vous tous, électrices et électeurs de la commune, pour votre importante participation aux élections municipales du 23 Mars dernier, qui a été bien supérieure à la moyenne nationale. Malgré le peu d'intérêt que présentait cette élection avec une seule liste en présence, vous avez été près de 80 % des inscrits à vous déplacer pour une belle démonstration de civisme et de démocratie.

Merci ! au nom de l'ensemble des membres de la nouvelle équipe municipale, aux 87% des votants, représentant les deux tiers des inscrits, qui nous ont témoigné de leur confiance en nous accordant leurs suffrages. Avec votre soutien nous allons continuer à oeuvrer, à travers les dossiers déjà engagés et les projets à venir, au développement de notre commune avec le souci premier de l'intérêt général.

Merci ! au nom de toute la commune, aux élus sortants qui n'ont pas pu, ou n'ont pas souhaité être à nouveau candidats. Ils ont donné sans compter de leur temps et de l'énergie au service de toute la population au cours des six dernières années ou davantage encore pour Marie-Hélène BASTIDE et Annie COSTES qui ont siégé respectivement durant deux et trois mandats, soit treize ou dix neuf années consécutives.

Ce mandat qui débute et qui sera ce que nous saurons en faire est une nouvelle page que nous devons écrire tous ensemble dans la continuité de la longue histoire de notre commune.

Christian VERGNES

Obtenir un renseignement ou effectuer une démarche en Mairie

M. le Maire vous reçoit sur rendez-vous tous les lundis de 14 h à 17 h et les vendredis de 9 h à 12 h.

Mmes et MM. les adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous, chacun pour les affaires entrant dans la compétence de la Commission qu'il / elle préside. Pour cela, contactez le secrétariat de Mairie qui vous orientera.

Le Secrétariat de Mairie est ouvert du lundi au vendredi (de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h sauf le mardi matin) et le samedi (de 9 h à 12 h). Tél : 05.65.69.47.22 - Fax : 05.65.69.56.14

E.mail : mairie-calmont@wanadoo.fr

Site : www.mairie-calmont.fr

Les autres services

La Médiathèque Municipale

☎ 05.65.74.79.14 - E.mail : media-calmont@wanadoo.fr

- Mercredi de 14 h à 18 h
- Vendredi de 15 h à 18 h
- Samedi de 9 h 30 à 12 h 30.

Le Service Animation de la Commune

☎ 06.73.19.05.97 (Stéphanie PRATMARTY)

E.mail : secretariat@mairie-calmont.fr

L'Agence Postale Communale (Ceignac)

☎ 05.65.71.42.60

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.

La Déchetterie de La Primaube (Naujac)

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

La Déchetterie de Salmiech

Du mardi au vendredi de 15 h à 18 h et le samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

Les assistantes sociales

- Pour toute information ou prise de rendez-vous avec une assistante sociale, vous pouvez contacter le **Centre Médico-social 4, rue François-Mazenq - 12000 RODEZ** - ☎ 05.65.76.52.80 (de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 - 17 h le vendredi).
- Pour le canton de Cassagnes-Bégonhès (☎ 05.65.74.29.14) les permanences des assistantes sociales ont lieu sur rendez-vous le vendredi matin à la Mairie de Cassagnes-Bégonhès. Celles-ci assurent également des permanences téléphoniques les lundis de 16 h à 17 h et les jeudis de 9 h à 10 h au Centre Médico Social..

La Communauté de Communes de Viaur-Céor-Lagast

☎ 05.65.46.64.96

Site Internet : www.cc-cassagnesbegonhes.fr

Courriel : contact@cc-cassagnesbegonhes.fr

Vie Communale

La nouvelle équipe municipale



De gauche à droite :

Au 1^{er} rang : *Patrick Frayssinhes, Christian Vergnes (Maire), Anne-Laure Albagnac, Marc Andrieu (1^{er} adjoint), Suzanne Ginisty, Eric Lagarde.*

Au 2^{ème} rang : *Alain Crozes (4^{ème} adjoint), Stéphanie Crozes, Catherine Moysset, Cédric Enjalbert, Eric Carrara, Michel Couffignal (Conseiller Délégué), Dominique Cavaroc, Patricia Laur (3^{ème} adjointe), Hélène Géraud (5^{ème} adjointe), Franck Andrieu, David Mazars (2^{ème} adjoint), Bernadette Chambretti, Marie-Laure Fugit.*

Les Commissions Municipales

Aménagement de l'espace : voirie, équipements sportifs, agricole, urbanisme

Président : D. Mazars

Membres : F. Andrieu, E. Carrara, D. Cavaroc, B. Chambretti, C. Enjalbert, M-L. Fugit, H. Géraud, S. Ginisty, E. Lagarde

Bâtiments communaux, communication

Président : A. Crozes

Membres : F. Andrieu, M. Couffignal, S. Crozes, C. Enjalbert, P. Frayssinhes, M-L. Fugit, D. Mazars, C. Moysset

Petite enfance, animations jeunesse et péri-scolaire

Présidente : P. Laur

Membres : A-L. Albagnac, M. Andrieu, S. Ginisty, D. Mazars, C. Moysset

Finances, assainissement, suivi du personnel technique

Président : M. Andrieu

Membres : E. Carrara, M. Couffignal, A. Crozes, B. Chambretti, P. Frayssinhes, H. Géraud, E. Lagarde, D. Mazars

* La commission appel d'offres sera créée au fur et à mesure des besoins.

* La commission sécurité est considérée exister dans chacune des commissions.

Vie associative, culturelle, scolaire

Président : H. Géraud,

Co-Président : M. Couffignal

Membres : A-L. Albagnac, F. Andrieu, E. Carrara, B. Chambretti, A. Crozes, S. Crozes, E. Lagarde

Suivi du personnel

Président : C. Vergnes

Membres : A-L. Albagnac, M. Andrieu, E. Lagarde, S. Crozes, S. Ginisty, P. Laur

Les Délégations Municipales

Communauté de Communes Vieur Céor Lagast

Délégués : C. Vergnes, P. Laur, M. Andrieu, H. Géraud, D. Mazars, S. Ginisty, P. Frayssinhes, A. Crozes, S. Crozes

Syndicat Mixte du Bassin Versant du Vieur

Délégué titulaire : D. Mazars

Délégué suppléant : C. Enjalbert

S.I.A.E.P. (Syndicat Intercommunal d'Amenée d'Eau Potable du Ségala)

Délégués titulaires :

Francis Andrieu, M. Andrieu

Délégués suppléants : P. Laur, D. Mazars

S.I.V.U. Centre de Secours (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique)

Délégué titulaire : M. Andrieu

Délégué suppléant : C. Vergnes

S.I.E.D.A. (Syndicat Intercommunal d'Electricité du Département de l'Aveyron)

Délégué titulaire : H. Géraud

Délégué suppléant : M. Couffignal

Syndicat Mixte Route Nationale 88

Délégué titulaire : C. Vergnes

Délégué suppléant : M. Couffignal

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Président de droit : C. Vergnes

Membres élus : A-L. Albagnac, D. Cavaroc, A. Crozes, S. Crozes, M-L. Fugit

Membres non élus : Virginie Bru, Nadine Canac, Gérard Enjalbert, Amandine Magniette, Marie-Christine Puech

A.G.E.D.I. (Syndicat Intercommunal Agence de Gestion et de Développement Informatique)

Délégués : E. Carrara, E. Lagarde

S.M.I.C.A. (Syndicat Mixte d'Informatisation des Collectivités Aveyronnaises)

Délégué : H. Géraud

Délégué à la défense

C. Enjalbert

Délégué à la prévention et à la sécurité routière

E. Lagarde

Représentant de la commune à l'Association Intercommunale de Quilles de Huit

C. Enjalbert

Vie Communale

Du côté des jeunes



Le 1^{er} trimestre fut marqué par le séjour à Brameloup d'une dizaine d'enfants de la commune. Malgré des vacances tardives (mois de mars), la neige était au rendez-vous. Durant trois jours, le soleil et la bonne humeur ont accompagné les petits Calmontois sur les pistes de ski alpin.

Seul petit désagrément, l'accident de Stéphanie PRATMARTY qui entraîna une annulation de toutes les animations de la fin du trimestre. Merci à Chrystel, Sylvie et Lionel grâce à qui le séjour s'est déroulé jusqu'à son terme.

Les jeunes avaient cependant bien commencé l'année par des soirées sportives mais également de la cuisine notamment de la pâtisserie. Les ados quant à eux avaient pu s'adonner aux joies du Bowling.

Place maintenant au cycle pêche pour préparer le séjour de cet été ainsi que des activités manuelles, des randos...

A noter pour fêter les vacances d'été, une journée à Walibi le 7 juillet et avant la rentrée une visite à « Airbus Industrie » à Toulouse ouverte à tout public.

N'oubliez pas de consulter le site de la commune (www.mairie-calmont.fr) où toutes les informations vous sont communiquées. ■

L'aménagement du cœur du village de Magrin

Le chantier sera entièrement finalisé d'ici cet été. ■



Le futur monument aux morts



Le parvis de l'église en cours d'aménagement

Animations à la Médiathèque Municipale



➤ **Janvier dernier** : les jeunes découvraient lors de leur passage à la Médiathèque « la promenade graphique d'un escargot »*, exposition prêtée par la Médiathèque Départementale de l'Aveyron (M.D.A). Lors d'ateliers que nous avons proposés aux classes de maternelles, les enfants ont rencontré Raymond qui n'a pas toujours les pieds sur terre et s'imagine en fraise, en porc-épic pointilleux ou même en girafe !

(* d'après l'album « Raymond rêve » d'Anne Crausaz)

➤ **Le 27 février**, 9 apprenties conteuses guidées de main de maître par Catherine CAILLAUD ont réussi leur pari : transporter le public dans le pays de l'imaginaire ! Cette soirée « Contes Partagés » s'est déroulée sur l'initiative de la M.D.A. dans le cadre d'une formation sur la pratique du conte.

➤ **Et pour les mois à venir ?** Nous vous concoctons des expositions, la Nuit de la Médiathèque, des spectacle / contes.... Le programme n'étant pas entièrement finalisé, nous vous le communiquerons via le site de la Commune à la rubrique « Médiathèque - Animations ».

➤ Tous nos remerciements aux résidents de la Maison de Retraite Sainte Marthe et de l'E.S.A.T. pour la décoration de la vitrine de la Médiathèque sur les thèmes respectifs de la laine et du « livre détourné ». Tous les objets sont bien sûr fabriqués artisanalement à Ceignac ! ■

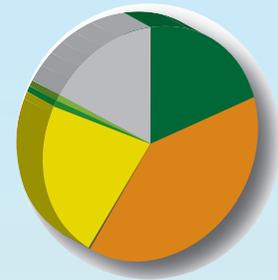


Le Budget Primitif Communal 2014

→ Section de fonctionnement

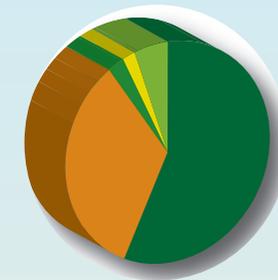
Dépenses : 1 219 378 € (1 224 800,56 €) *

Charges de gestion générale	251 643,00 €	244 300,00 €
Charges de personnel	474 664,00 €	438 996,00 €
Atténuations de produits	2 500,00 €	4 210,00 €
Autres charges de gestion courante y compris amortissement	274 829,00 €	287 097,27 €
Charges financières (intérêts)	9 876,00 €	10 480,00 €
Dépenses imprévues	10 000,00 €	10 000,00 €
Virement à la section d'investissement	195 866,00 €	229 717,29 €



Recettes : 1 219 378 € (1 224 800,56 €)

Contributions directes	694 554,00 €	682 521,00 €
Dotations et Participations	406 449,00 €	400 458,00 €
Revenus des Immeubles	31 000,00 €	41 000,00 €
Atténuations de charges	26 267,00 €	24 234,00 €
Taxes funéraires / Redevances diverses	61 108,00 €	57 700,00 €
Produits exceptionnels	0 €	18 887,56 €



* Sont indiqués en italique les chiffres du budget communal 2013, pour mémoire.

→ Section d'investissement : 1 014 574,61 €

Les principaux programmes

Opérations	Montant global	Subventions attendues	Autofinancement communal
Aménagement Village Magrin (opération globale)	388 389,00 €	261 774,00 €	126 615,00 €
Voirie et réseaux divers	112 067,00 €		
Mise en sécurité Eclairage Public	19 470,00 €	4 599,00 €	14 871,00 €
Reprise des concessions abandonnées (cimetières)	9 000,00 €		
Cantine Garderie (fin de programme)	10 920,00 €		
Mise en souterrain Rue de la fontaine à Magrin	15 680,00 €	1 996,00 €	13 684,00 €
Réfection Isolation Plafond SdF de Milhac	5 252,00 €		

Les opérations d'investissement seront financées en partie par des subventions (288 512 €), le virement de la section de fonctionnement (195 866 €), le Fonds de Compensation de T.V.A. et la Taxe d'Aménagement (166 910 €), l'excédent de fonctionnement capitalisé de l'année 2013 (236 157,87 €), les amortissements des travaux (46 520 €)...

→ Le Budget Assainissement Collectif 2014 de la Commune

Section de Fonctionnement	Dépenses		Recettes	
	Charges à caractère général	25 600,00 €	Produits des services	111 442,00 €
Charges de personnel	7 600,00 €	Subventions d'exploitation	12 000,00 €	
Charges financières	4 812,00 €	Amortissements		
Atténuations de produits	10 369,00 €	des subventions	20 193,00 €	
Virement à la section d'investissement	83 572,26 €	Résultat de fonctionnement		
Autres charges de gestion courante	300 €	de l'année 2013	30 854,26 €	
Amortissements de travaux	42 236,00 €			
Total	174 489,26 €	Total	174 489,26 €	

La Section d'Investissement de ce budget s'équilibre à la somme de 181 421,37 € laquelle financera les travaux de réfection de la Station d'Épuration de Calmont.

→ Le Budget CCAS (Centre communal d'Action Sociale) 2014 de la Commune

La Section de Fonctionnement s'équilibre à 9 895 €. Ce budget permet d'aider notamment l'A.L.S.H. (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), l'A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural), l'A.F.M. (Association Française contre les Myopathies), l'Association S.P.A.M.A. (Soins Palliatifs et Accompagnement en MAternité), Antenne Solidarité Lévezou, la Ligue contre le cancer, les Restos du cœur, le Secours Catholique... Les recettes proviennent principalement d'une subvention du budget général de la commune et peuvent également permettre d'aider les familles rencontrant des difficultés passagères.

Félicitations

Concours National de Boucherie

Le podium pour Alexandre Serre



Alexandre Serre, 17 ans, demeurant à Lacassagne et apprenti en CAP Boucherie chez M. Rodier à La Primaube a été classé en octobre 2013, meilleur apprenti de France au niveau départemental. Il a ensuite participé à un stage de perfectionnement à l'Ecole Nationale Supérieure des Métiers de la viande à Paris.

Lors de la sélection régionale au Salon des Métiers de l'Alimentation et de l'Hôtellerie-Restauration de Toulouse le 9 février dernier, il est arrivé en 2^{ème} position. Il raconte : « l'épreuve dure 4 heures, dans des conditions difficiles, face au public et à un jury composé de professionnels intrajugeants sur le désossage, le parage, le ficelage et la présentation des viandes... Je ressors de cette expérience encore plus motivé pour mes futures années... ».

En juin Alexandre passera son CAP Boucherie ; ensuite direction le CFA d'Albi pour un CAP Charcutier-Traiteur avec le même maître d'apprentissage. ■

« David DURAND Peinture »



Un nouvel atelier au service d'une activité en plein essor

Après 10 ans passés dans une entreprise de peinture en bâtiment de la région, David Durand est aujourd'hui à la tête d'une équipe de 12 salariés. Nous l'avons interrogé au Parc d'activités de Montvert dans ses nouveaux locaux spacieux et fonctionnels composés de 5 stations (décapage / sablage, lavage, peinture liquide industrielle, peinture poudre, four).

Présentez-nous le parcours de l'entreprise « David Durand Peinture »

J'ai créé l'entreprise en 1998 à Flavin. Avec mon apprenti, nous réalisons des peintures intérieures, de décoration et de façades aussi bien pour les particuliers que pour les entreprises.

Très vite, a émergé une demande de la part de plusieurs professionnels pour peindre des pièces de serrurerie de dimension plus importante. J'ai donc acquis en 2001 un bâtiment de 400 m² à Flavin que j'ai équipé d'une cabine de peinture industrielle. Trois ans plus tard, nous nous sommes déplacés à Magrin dans un local de 1000 m² pour investir dans une station de peinture poudre (thermolaquage).

Le souhait de mettre nos compétences et nos moyens de production au service d'une clientèle croissante nous a enfin orienté vers la construction de ce bâtiment à Montvert, opérationnel depuis janvier dernier.

Auprès de quel type de clientèle intervenez-vous désormais ?

Nous offrons toujours nos services de peinture en bâtiment, comme à l'origine, mais la peinture industrielle a pris une ampleur non négligeable ; nous travaillons pour le compte d'entreprises oeuvrant dans les domaines de la serrurerie, la chaudronnerie, la menuiserie aluminium ainsi que pour des industries automobiles, agricoles, aéronautiques...

Quels objectifs vous êtes-vous fixés ?

En 2014, nous allons accentuer d'au moins 20 % le volume de peinture, soit plus de 70 000 m² à l'année, ce qui génèrera à fortiori des embauches supplémentaires. 90% des machines ont été remplacées ; plus performantes elles nous permettent de traiter de lourdes charges et des surfaces allant jusqu'à 9 m de long. Quant à notre secteur géographique d'intervention, il va s'étendre à l'ensemble des Départements Aveyron et Cantal. ■

N'hésitez pas à confier vos rampes, radiateurs et volets nécessitant un lifting !
Tel : 05.65.71.96.99

Fête des Plantes

31 mai / 1^{er} juin

31 MAI ET 1 JUIN 2014

CALMONT DE PLANCATGE

A partir du samedi 12h - A 15 km au sud de Rodez
Exposition vente de plantes rares et de collection
Artisanat - librairie - conférence - sortie botanique

FÊTE DES PLANTES

ENTRÉE GRATUITE

Prim'Nature | C. Vigne | M. P. | M. P. | M. P.

La 13^{ème} édition de la Fête des plantes de Calmont se déroulera les 31 mai et 1^{er} juin. Nos producteurs traditionnels seront au rendez-vous ainsi que de nouveaux exposants.

Le thème de l'arbre est retenu pour cette année 2014.

L'association Arbres, haies et paysages de l'Aveyron animera une conférence sur la plantation et l'entretien des haies le samedi après-midi à 15 h, en salle de la mairie.

L'association Arbres d'avenir sera également présente sur notre manifestation.

Les passionnés de botanique pourront, en compagnie de Valentine Guézille de l'association Capucine et Marjolaine, découvrir la flore locale au cours d'une randonnée dimanche matin (10 h). Dimanche après-midi vous pourrez fabriquer un baume cosmétique avec Séverine Pioffet. (Inscriptions auprès de Nathalie Franc 05 65 47 04 33).

Une exposition d'arbres imaginaires est proposée pour ces deux journées aux passionnés de la Nature. (Renseignements auprès de N. Franc).

Au plaisir de vous accueillir les 31 mai et 1^{er} juin prochains ! ■

Magrin en fête

les 12 et 13 juillet



Le Comité d'Animation de Magrin a connu cette année des changements, un renouveau. En effet le nouveau bureau se compose ainsi : Président, Pierre Truel ; Co-Président, Emmanuel Rey ; Secrétaire, Audrey Petit ; Trésorière, Christine Enjalbert et Co-Trésorière, Déborah Philiponet ; Membres actifs : Laurence Cadars, Agnès Calmels, Lionel Colomb, Cédric Enjalbert, Ronan Ferritto, Julien Gaud, Delphine Henry, David Labit, Nicolas Lignon, Marie Mercadier, Mathieu Rivière, Pascal Roels, Didier Rouquet, Sandra Rouquet, Thibault Solis et Wendy Solis.

En janvier dernier, les habitants du village ont été invités à se réunir, le temps d'une après midi, autour de la traditionnelle Galette des Rois. La Soirée Fritons de février nous a permis de nous retrouver le temps d'un repas et d'une danse.

Nous vous convions à la **fête annuelle de Magrin le Samedi 12 Juillet 2014 (concert avec le groupe Lol et Utopie – Marché de Producteurs) et le Dimanche 13 Juillet 2014 (Brasucade Géante à partir de midi).**

Nous vous attendons nombreux, pour un week-end rempli de joie et de bonne humeur. ■

Ecole Marie-Emilie

Pastorale, intergénérationnel et musique au programme...



L'école est une source d'enseignements à tous les niveaux. Le scolaire est primordial bien entendu mais ce qui est le sel de notre travail ce sont tous ces projets transversaux où les élèves acquièrent toute leur dignité d'être humain et donnent sens à leur vie.

Du côté de la **pastorale** nous avons donné corps au nom de notre école « Marie-Emilie » en retraçant à Noël l'histoire de Marie (maman de Jésus) à travers film et diverses animations.

Pour Pâques c'est **Ste Emilie** qui a été notre sujet de réflexion avec une visite de la Ste Famille à Villefranche de Rouergue (visite de la chambre, de la crypte et de la chapelle).

Par ailleurs la classe CM poursuit son **projet « Cabaret »** commencé à Toussaint avec les résidents de l'EPHAD Ste Marthe sous la houlette d'Olivier Royer (théâtre) et de Jean-François Labit (musique). Un spectacle sera présenté fin mai. Les élèves de CE quant à eux rencontrent une fois par période les résidents de l'EPHAD Marie Immaculée pour pratiquer **les jeux de société**.

Des projets très enrichissants pour les uns comme pour les autres. Affaires à suivre !!

Nous clôturerons notre année, en ce qui concerne les projets pédagogiques, par la semaine « **Musique** » avec Gérard Grimal, une semaine « sans cartable » où toutes nos activités seront basées sur la musique avec un spectacle final le **vendredi 27 juin 2014 à 20 h 30 à la salle des fêtes de Ceignac**.

De nombreux projets qui donnent sens à nos apprentissages... ■



Le début de saison 2014 du SQMP a été marqué par une intense activité, ludique (quine), conviviale (déjeuner et repas d'entraînements), laborieuse (aménagement de la maison du sport) culturelle (accueil de Nadau, répétitions musicales), pédagogique (reprise de l'école de quilles, stage de perfectionnement pour les jeunes) et enfin sportive (reprise des plateaux pour les plus jeunes et du championnat pour les jeunes et seniors).

Les premiers résultats ont été positifs puisque Jérôme Enjalbert (vainqueur en seniors) et Lisa Bru (2^e chez les jeunes) sont déjà montés sur le podium du combiné quilles bowling Midi Pyrénées disputé le 23 mars au quillodrome du Trauc et au bowling du Rouergue.

Le club compte cette année et à ce jour 96 licenciés dont 28 enfants de 8 à 12 ans, 14 jeunes de 13 à 18 ans, 40 seniors dont 7 féminines, 3 arbitres et 11 dirigeants. ■

Le Sport Quilles Magrin Parlan démarre sur les chapeaux de roue

Il a engagé 14 équipes en école de quilles (3 en poussines, 3 en poussins, 3 en benjamines, 5 en benjamins), 6 équipes jeunes (3 cadets, 2 ados, 1 minime), 7 équipes seniors hommes (2 en excellence, une en promotion, une en essor, une en espoir, une en 1^{re} série et 1 en 3^e série), 2 seniors féminines (une en excellence, une en 3^e série).

Parmi les objectifs de la saison 2014 figurent, outre celui de rafler des titres au plan départemental ou local, celui d'obtenir le maximum de qualifications pour les championnats de France individuels qui auront lieu à Versailles, le dimanche 27 juillet. Le rendez vous en Ile-de-France, tous les 7 ans, constitue un moment privilégié pour les pratiquants et les « aficionados », qui ont déjà prévu, pour une quarantaine d'entre eux, un déplacement quel que soit le verdict des compétitions qualificatives.

Mais le chemin sera long et semé d'embûches, selon la formule consacrée, avant le dénouement de la saison fixé au 10 août, avec les championnats de France par équipes, à Rodez. A cette occasion, le SQMP rendra la politesse à ses hôtes espagnols de 2011 en recevant une délégation de la Fédération Cantabre de Quilles (FCB) et des joueurs du club de « Los Remedios », dans la banlieue de Santander. ■

Infos pratiques

Prolongation de la durée de validité de la Carte Nationale d'Identité

Réforme

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité (CNI) passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans) ; elle reste à 10 ans pour les mineurs.

Cet allongement de 5 ans concerne les CNI délivrées à partir du 01/01/2014 mais aussi les CNI en cours de validité, c'est-à-dire délivrées entre le 02/01/2004 et le 31/12/2013, et ce sans démarche particulière, même si la date de validité inscrite sur la carte montre une péremption.

La CNI n'est pas obligatoire mais, en cours de validité, elle permet de se rendre dans les pays de l'Union Européenne et dans certains autres pays.

Condition d'obtention : toute personne, de nationalité française, sans condition d'âge, peut se voir établir une CNI à la Mairie de son domicile. Elle est gratuite sauf en cas de perte ou de vol.

Un T3 à louer à Magrin

Appartement 3 pièces - 50 m² - en rez-de-chaussée
Ancien presbytère de Magrin
Renseignements au secrétariat de Mairie

Au salon Laure Coiffure à Ceignac

Elisabeth Martelly

Esthéticienne

vous accueille tous les jeudis
sur rendez-vous de 9h à 12h et de 14h à 20h

Tél : 06.81.32.80.70

Téléthon 2013



4708,89 € c'est la somme globale récoltée au profit de l'Association Française contre les Myopathies en tenant compte du thé dansant organisé à Magrin le 16 mars par l'association « Musiques et danses d'antan ». ■

M. LANDOU

Producteur du Tarn et Garonne

vous propose

ses fruits de saison

tous les vendredis de 9h à 15h
Place de la Basilique à Ceignac
(A partir de septembre le dernier vendredi du mois)

Contact : 05.63.31.35.17

Rectificatif

Dans la rubrique « Etat Civil » de l'édition de janvier 2014 de la Lettre Municipale, il convient d'ajouter le décès de Madame Jeanine BOU épouse RIVIÈRE, le 1^{er} juin 2013 à l'âge de 73 ans, domiciliée à Lacassagne.

**Retrouvez les actualités de votre Commune sur
www.mairie-calmont.fr**

La parole vous est donnée

Vous souhaitez obtenir des informations, nous faire part de vos remarques... ?

- n'hésitez pas à nous écrire :
- sur papier libre à retourner en Mairie ou à transmettre à un élu
 - par courrier électronique à lettremunicipale-calmont@orange.fr
 - via le site de la Commune à la Rubrique « Utiles – Nous contacter »